

tenu, et elle le recommanda chaudement comme attaché par des liens de profonde affection à la famille de M. le vicaire de Saint-Ambroise.

Raymond prit possession de sa chambre, rangea méthodiquement dans une armoire les quelques effets que contenait sa valise, puis il sortit pour se rendre chez le notaire afin de s'acquitter auprès de lui de la mission dont il était chargé.

Avant quatre heures il était de retour à l'appartement de l'abbé d'Areynes.

M. Leblond, qui n'avait pas perdu son temps, lui remit un certificat bien en règle, portant, outre sa signature, celle d'un de ses collègues, et légalisé par le commissaire de police et le maire de l'arrondissement.

Ce certificat constatait que l'abbé Raoul d'Areynes, premier vicaire de la paroisse Saint-Ambroise, grièvement blessé, ne pouvait se rendre à l'appel du président du tribunal de première instance, siégeant à Nancy, comme exécuteur testamentaire de M. le comte Emmanuel d'Areynes, décédé le 3 juin au château de Fenestranges, département de Meurthe-et-Moselle...

Par le courrier du soir Schloss expédia cette pièce à M. Pertuiset, en l'accompagnant d'une longue lettre dans laquelle il racontait, sans en omettre un seul, les détails de son arrivée à Paris, et de sa visite au vicaire que M. Leblond déclarait hors de danger.

LXI

Il fut convenu entre Madeleine et M. Leblond, étant donnée la résolution bien arrêtée de Raymond Schloss de passer quelque temps à Paris, que ce dernier prendrait ses repas avec eux et qu'il aiderait Madeleine dans les travaux du ménage, à la condition qu'il ne ferait aucune tentative pour se rapprocher du vicaire, et qu'il ne révélerait sa présence que lorsque le médecin lui en aurait donné l'autorisation.

Raymond en prit l'engagement solennel.

Au moins il vivrait non loin du blessé, et il se contentait de cela, momentanément.

L'abbé d'Areynes était sorti de son lourd sommeil.

Le mieux continuait.

Vers six heures, l'ancien chirurgien-major lui fit boire une nouvelle dose de la potion opiacée, et l'assoupissement recommença.

Voulant prolonger la diète absolue, M. Leblond estimait que l'état comateux dans lequel il maintenait le malade empêchait la déperdition des forces, et que l'immobilité résultant de cet état favorisait la complète et rapide cicatrisation de la blessure.

A sept heures, rassurés sur la situation présente du vicaire de Saint-Ambroise, nos quatre personnages se mirent à table avec une sensation d'allègement.

Une lampe à pétrole placée dans une suspension de cuivre, à abat-jour vert, éclairait la table, laissant dans l'ombre toutes les parties de la pièce placées hors de son faible rayonnement.

On causait à demi-voix et le sujet de la conversation, c'était l'abbé, toujours l'abbé.

Pas un de ces braves gens ne pouvait détourner sa pensée de cet homme si jeune, si bon, si honoré, si cher à tous, et qui serait mort si la Providence n'avait placé dans sa maison, près de lui, M. Leblond, capable de le soigner et de le sauver comme par miracle.

Le repas fut court.

Madeleine allait desservir, aidée par Raymond qui tenait à prendre sa part des travaux domestiques, lorsqu'un coup de sonnette assez violent fit tressaillir tout le monde.

Il était en ce moment huit heures du soir.

—Madeleine, dit vivement M. Leblond, éconduisez le visiteur indiscret qui vient si tard...

La vieille servante gagna l'antichambre, faiblement éclairée, referma derrière elle la porte de la salle à manger et ouvrit celle donnant sur l'escalier.

Dans l'ombre du carré elle aperçut une silhouette d'homme qu'elle ne reconnut pas.

Elle allait parler.

L'homme ne lui en laissa pas le temps.

—Bonsoir, ma bonne Madeleine... dit-il.

La servante fit un soubresaut.

Elle venait de reconnaître la voix de Gilbert Rollin.

Le mari d'Henriette s'aperçut de son émoi.

—Ma visite semble vous surprendre ! s'écria-t-il.

—Un peu, monsieur... balbutia Madeleine.

—Pourquoi donc ?

—Il est tard...

—Je n'avais pas le choix du moment... J'ai besoin de voir mon cousin Raoul...

—M. le vicaire n'est pas visible...

—Il le sera pour moi...

—M. le vicaire repose en ce moment, et...

Gilbert lui coupa brusquement la parole.

—Qu'importe ! S'il dort vous le réveillerez...

—Le réveiller !!

—Je vous répète qu'il faut que je le voie, que je lui parle à l'instant même ! J'ai une communication importante à lui faire, une nouvelle très grave à lui apprendre... Je me trouve enfin dans la nécessité la plus absolue de m'entretenir pendant quelques instants avec lui. Mes moments sont comptés... Introduisez-moi !

Madeleine tremblait de tous ses membres.

Gilbert Rollin !...

Lui !... Cet homme dont Schloss avait deviné et dévoilé le crime ! Lui, l'assassin du comte Emmanuel... Lui, l'ennemi certain du vicaire de Saint-Ambroise... Il était là, devant elle, élevant la voix, autoritaire, impudent !...

Un éclair brilla dans ses yeux. La colère l'envahissait.

Cependant, elle parvint à conserver l'apparence du calme.

Gilbert voulut l'écartier pour passer.

Elle lui barra la porte.

—Monsieur, dit-elle d'une voix que l'émotion rendait saccadée, je ne puis vous laisser entrer ici sans avoir consulté M. le docteur... Vous ne verrez pas M. le vicaire sans son autorisation.

—Ah ! par exemple, c'est trop fort. s'écria le mari d'Henriette avec un geste d'impatience.

Et, pour la seconde fois, il essaya de franchir le seuil.

D'un mouvement brusque, et avec une vigueur qu'il aurait semblé impossible d'attendre d'elle, Madeleine referma la porte, au risque d'atteindre le visiteur en plein visage, et se précipita dans la salle à manger où M. Leblond, sa femme et Schloss attendaient, se demandant, anxieux, avec qui Madeleine pouvait ainsi parlementer, car le bruit des voix n'arrivait à leurs oreilles que comme un murmure.

Le visage bouleversé de la vieille servante exprimait l'effarement.

—C'est M. Gilbert Rollin ! dit-elle.

Raymond et le docteur se levèrent brusquement.

—Que veut-il donc ? demanda le Lorrain d'une voix sourde.

—Il insiste pour voir M. le vicaire ! Il s'exprime en maître... Il commande ! Il voulait entrer malgré moi ! Je n'en ai fait ni une ni deux, je lui ai fermé la porte au nez !...

Schloss crispait ses poings.

M. Leblond, les sourcils froncés, réfléchissait.

—Que vient faire ici ce misérable ? poursuivit le garde d'un ton menaçant. Ah ! qu'il n'entre pas ! qu'il n'entre pas !

—Pourquoi donc ? demanda l'ancien chirurgien-major

—Je le tuerais !

—Je comprends que son audace vous irrite ; mais reprenez votre sang-froid et restez calme, mon brave Raymond !... Nous aurions tort de ne pas recevoir M. Rollin... Il est possible, en somme, que sa visite ait un but sérieux... C'est moi qui lui répondrai, et je ne le ménagerai pas, soyez-en convaincu !...

Raymond, sans répliquer, se laissa retomber sur sa chaise.

Le docteur poursuivit :

—Madeleine, faites entrer M. Rollin.

Gilbert, énervé et furieux, venait de sonner une seconde fois.

La vieille servante lui ouvrit la porte.

—Enfin ! s'écria-t-il. En vérité ce n'est pas trop tôt !

—M. le docteur va vous recevoir... dit la brave femme. Vous pouvez entrer.

—C'est bien heureux !

Gilbert, très hautain, traversa l'antichambre d'un pas raide et franchit le seuil de la salle à manger où Madeleine revint derrière lui.

Schloss, à peu près invisible dans la pénombre, dardait des regards chargés de haine sur l'assassin du comte Emmanuel.

Son visage, placé hors de la zone lumineuse éclairant la table, n'attira point l'attention de Gilbert qui salua légèrement Mme Leblond.

Celle-ci s'inclina sans quitter son siège.

L'ancien chirurgien major avait fait deux pas au devant du mari d'Henriette.

—Monsieur, lui dit-il, je n'ai ni l'honneur de vous connaître ni celui d'être connu de vous... Madeleine m'a appris qui vous étiez... Vous avez insisté pour voir M. Raoul d'Areynes, ayant, paraît-il, une grave nouvelle à lui annoncer... M. le vicaire n'est point en ce moment dans un état qui puisse me permettre de vous laisser approcher de lui... Je suis son médecin et son ami... j'habite cette maison... je lui ai donné les premiers soins nécessités par une blessure presque mortelle... je continue mon œuvre, ce qui signifie, (et vous devez le comprendre), que j'ai le droit d'agir dans cette demeure comme si elle était la mienne... Si pressantes, si importantes que soient les communications que vous avez à faire à M. l'abbé d'Areynes, je ne puis permettre qu'il les entende en ce moment, mais, si je vous parais digne de quelque confiance, vous pouvez m'en expliquer la nature et, le plus tôt possible, je vous le promets, je lui transmettrai fidèlement ce que vous m'aurez dit. (A suivre).